

**CHAMPIONNAT PECHE MIXTE R2 NEVERS 20 & 21 AVRIL 2024**



*Epreuve devant respecter*  
*le*  
*règlement sportif de la*  
*Commission Eau Douce de*  
*la FFPS*



AGENCE FRANÇAISE  
DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE



**SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE**

**Mesdames, Messieurs les compétiteurs**

**C'est avec un grand plaisir que nous allons vous accueillir en terre Nivernaise Agglomération Nevers pour le championnat R2 de pêche mixte les 20 et 21 Avril 2024 .**

**Le championnat était prévu à Decize mais la prolifération rapide des herbes dans le bassin rend la pêche impossible à cette date.**

**Je vous demande de nous excuser pour ce désagrément mais nous ne devons pas emmener les compétiteurs dans une galère.**

**L'équipe du CD 58 met tout en œuvre pour que ce championnat soit une réussite.**

**Je remercie les APPMA qui nous donnent les autorisations pour effectuer la compétition sur leurs lots de pêche**

**Je remercie d'avance les bénévoles**

**Que le meilleur gagne et que ce championnat soit une réussite**

**Le Président**

**Philippe LAUMAIN**

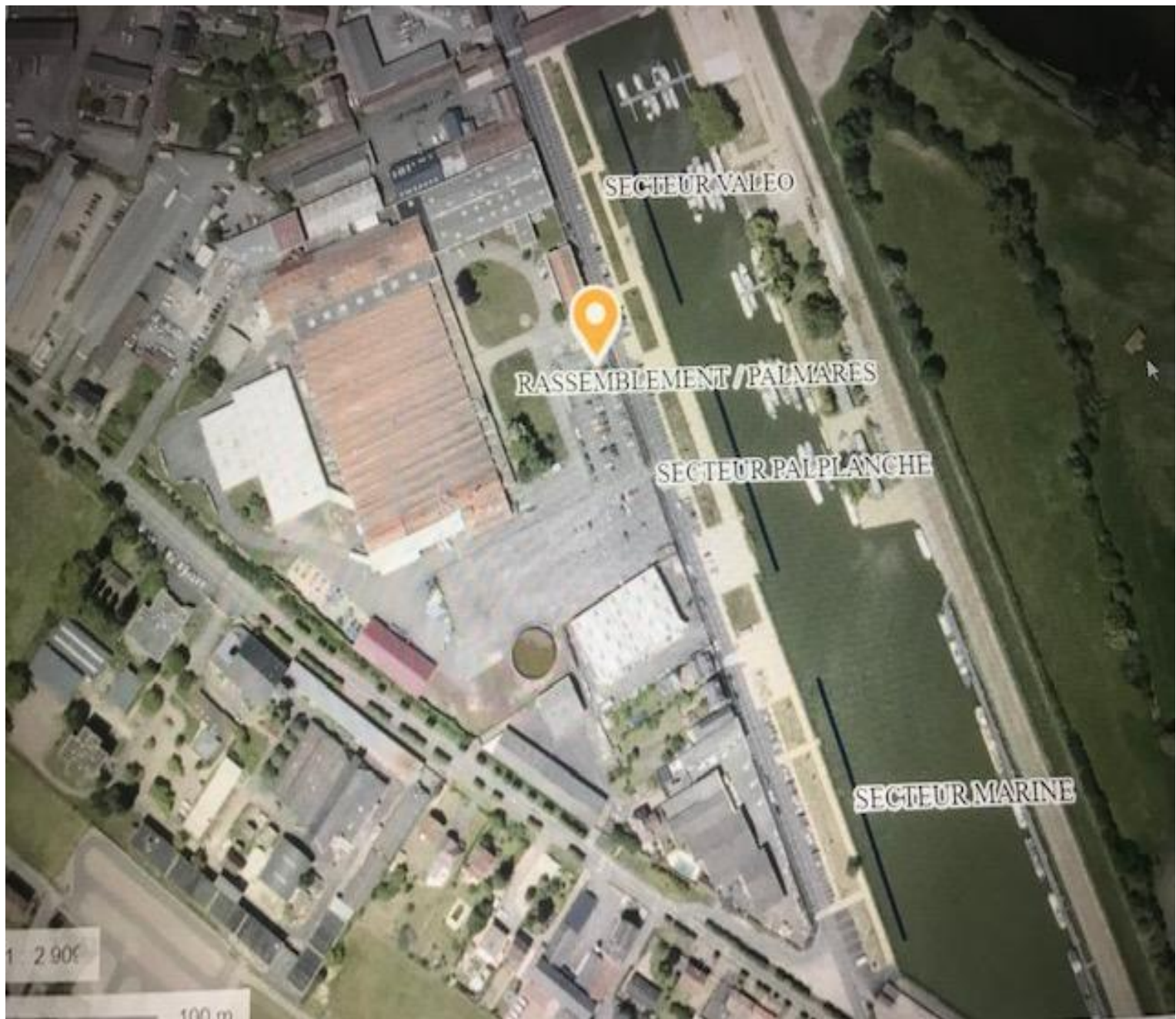
# Infos SITE et SECTEURS

<b>Poissons dominants</b>	CHATS -BREMES – TANCHES – GARDONS - ABLETTES
---------------------------	--

	Accès	Points GPS	Chariot
<b>Secteur A</b>	VALEO		NON
<b>Secteur B</b>	PALPLANCHE		NON
<b>Secteur C</b>	LA MARINE		NON

<b>Anguille</b>	Interdite
<b>Brochet</b>	60cms
<b>Sandre</b>	50cms
<b>Truite</b>	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
<b>Secteur A</b>	2.20	NUL
<b>Secteur B</b>	1.90	NUL
<b>Secteur C</b>	1.90	NUL



## BASSIN DE LA JONCTION NEVERS

# LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	13 M	ANGLAISE 8 M
Amorce	12 L	Amorce tamisée terre comprise
Esches totales	1.5 L	MAXI
Fouillis	½ L MAXI	
Vers de vase	0.25 Grs	Pour l'hameçon
Vers de terre	0.5 L	Entiers

# HORAIRES

	Manche1	Manche2	Manche3
Rendez-vous	10 H 00	6 H 30	PLACE DONNEE A 12 H00
Tirage au sort	10 H 30	6 H 40	13 H 00
Entrée dans les box	10 H 40	6 H 45	13 H 05
Début des contrôles (*)	12 H 45	7 H 30	13 H 40
Amorçage	13 H 50	8 H 20	14 H 20
Début de la manche	14 H 00	8 H 30	14H 30
5 minutes	16 H 55	11 H 25	17 H 25
Fin de la manche	17 H 00	11 H 30	17H 30
Palmarès			Vers 18 h 15
<b>SECTEUR</b>	LA JONCTION	LA JONCTION	LA JONCTION

(\*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

# Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Manche1		BASSIN DE LA JONCTION	46°59'34 '' – 3°9'42''
Manche2		BASSIN DE LA JONCTION	X :46.950001 Y3.08333
Manche3		BASSIN DE LA JONCTION	46°59'34 '' – 3°9'42''
Palmarès		BASSIN DE LA JONCTION	46°59'34 '' – 3°9'42''

# Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	Philippe LAUMAIN	06.08.26.16.98	philippelaumain@orange.fr
Forfait	Angélique FAUCHER	06.12.34.18.38	angelfaucher@yahoo.com

**Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.**

## Règlement particulier

### Attention aux pêcheurs à l'anglaise

Ne pas taper dans les bateaux avec les flotteurs ainsi que d'envoyer de l'amorce sur les bateaux

Tout compétiteur qui sera pris à un manquement à ses règles sera sanctionné d'un carton jaune

Au cas de récidive le compétiteur sera sanctionné d'un carton rouge et exclu de la manche

## Restauration et hébergements

Buvette sur Place – Casse Croute